

NOTRE FONCTIONNEMENT

Un mode de financement original

Le mode de financement des Petits Frères des Pauvres repose essentiellement sur la générosité du public qui représente 89,1 % du total des ressources, dont 51,6 % proviennent des legs et 30,1 % des dons.

L'action des Petits Frères des Pauvres est relayée par une trentaine d'associations locales, anciennement regroupées au sein d'une Fédération en cours de dissolution, dont les flux financiers ne sont combinés qu'à travers la subvention versée par l'association mère.

1 598 896 h

de bénévolat

Le montant est évalué à 46,6 M€. Il se compose de 1 598 896 heures de bénévolat valorisées au taux horaire de 28,97 €* (avec application d'un taux de charges sociales de 40 %).

* Ce taux correspond au salaire horaire moyen dans le secteur privé tel que publié par l'INSEE.

Transparence et contrôles



Agréée par le Don en Confiance, l'Association Petits Frères des Pauvres se soumet annuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de **transparence** définis par celui-ci.

L'Association Petits Frères des Pauvres est une **organisation reconnue d'utilité publique**. Elle agit sous le contrôle de l'État et, en particulier, du ministère de l'Intérieur. Faisant appel à la générosité du public sur le plan national, elle peut être **contrôlée à tout moment** par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS). Ses comptes sont **certifiés** par des commissaires aux comptes (professionnels indépendants et assermentés), du cabinet **Deloitte**.

Nos **rapports** annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et sont **disponibles** sur notre site internet :

www.petitsfreresdespauvres.fr

GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 393 membres actifs

Bénévoles et salariés engagés depuis au moins 6 mois

Elle donne quitus après avoir entendu les rapports moral et d'activité, approuve les comptes de l'Association ainsi que son budget prévisionnel. Elle approuve également les comptes combinés du périmètre incluant l'Association, PFP-AGE, le CRG et la SARL Lechevin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 membres

Ils sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable dans la limite de 12 années consécutives. Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers tous les deux ans. Le Conseil se réunit une dizaine de fois par an. Le bureau se réunit dans l'intervalle des réunions des Conseils pour les préparer et traiter les affaires courantes.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1 salarié

prépare et exécute les décisions des instances.

L'Association désigne les membres de droit dans les Conseils d'administration des autres entités, tel que prévu dans leurs statuts.

NOS ACTIONS



31 968

personnes aidées dont **14 876** régulièrement



2 119

personnes ont bénéficié d'au moins une journée de vacances



14 397

personnes ont participé à une fête de Noël ou de fin d'année



1 867

personnes accompagnées dans nos maisons et nos appartements

> Offrir une présence à nos aînés isolés

- **Créer ou recréer des liens** quels que soient leur situation et leur lieu de vie : des visites à domicile, en hébergement collectif, à l'hôpital pour des personnes gravement malades ou en fin de vie, en milieu carcéral, en foyer de vieux migrants, en ville et en milieu rural.
- **Offrir une écoute au téléphone** grâce à la plateforme téléphonique Solitud'Écoute.

> Favoriser le lien social par des actions collectives

Séjours de vacances, réveillons de fin d'année, sorties culturelles, fêtes, ateliers d'expression créative et artistique...



Les Petits Frères des Pauvres, ce sont des bénévoles et des salariés qui agissent ensemble pour permettre à chacun de nos aînés, souffrant d'isolement et de solitude, de vieillir le plus sereinement possible, dans l'échange et le partage.



12

Fraternités régionales



28

maisons : établissements, résidences, maisons de vacances PFP-AGE



15 133

bénévoles dans 380 équipes



361

salariés et 74 services civiques et mécénats de compétences

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



L'Essentiel 2021

Une personne âgée isolée est une personne en souffrance et, pour les Petits Frères des Pauvres, cette situation est inacceptable. Chacun de nos aînés devrait pouvoir vivre pleinement sa vie jusqu'au bout en maintenant le lien social indispensable à son bien-être et à sa sérénité.



En France :

2 000 000*

de personnes âgées souffrent d'isolement dont

530 000*

personnes en état de « mort sociale » privées de liens et des plaisirs simples et essentiels de la vie

Depuis plus de

75 ans, les Petits Frères des Pauvres sont aux côtés des personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude, prioritairement les plus démunies.

* 2^e baromètre Solitude et isolement des personnes âgées - PFP / CSA Research 2021

Chers amis des Petits Frères des Pauvres,

En 2021, la crise sanitaire s'est encore invitée, nous imposant de nous adapter sur tous les fronts aux différentes réglementations qui se sont succédées.

Tout au long de l'année, grâce à la mobilisation d'acteurs engagés malgré un contexte complexe, le retour progressif à une vie normale a pu se mettre à l'œuvre. Si nous avons pu maintenir ce lien si précieux avec nos aînés isolés, nos actions collectives, elles, s'en sont trouvées impactées.

Après l'élan de générosité exceptionnel de 2020, nous avons encore pu compter sur votre soutien sans faille cette année. 89% de nos ressources proviennent de votre générosité, alors, au nom de toutes les personnes que nous accompagnons jusqu'au bout, soyez remerciés de votre fidélité et de votre engagement à nos côtés pour faire reculer chaque jour l'isolement et la précarité de nos aînés.

Aussi, nous semble-t-il essentiel d'être le plus transparent possible et de vous informer sur l'utilisation des fonds que vous nous avez confiés : c'est la raison d'être de ce document que je vous laisse découvrir.

Martine Roth
Trésorière



© Constance Decordé

Conception : Terre Nourricière

NOS 3 MISSIONS SOCIALES



ACCOMPAGNER

une mission tournée vers les personnes aidées.



AGIR COLLECTIVEMENT

une mission tournée vers les acteurs, les citoyens, les partenaires.



TÉMOIGNER - ALERTER

une mission tournée vers l'opinion publique.

NOS VALEURS



Fondés en 1946 par Armand Marquiset, les Petits Frères des Pauvres croient en la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, la **dignité** de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social, la **liberté fondamentale** de chacun, la **fraternité et la fidélité**.

BILAN RÉSUMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

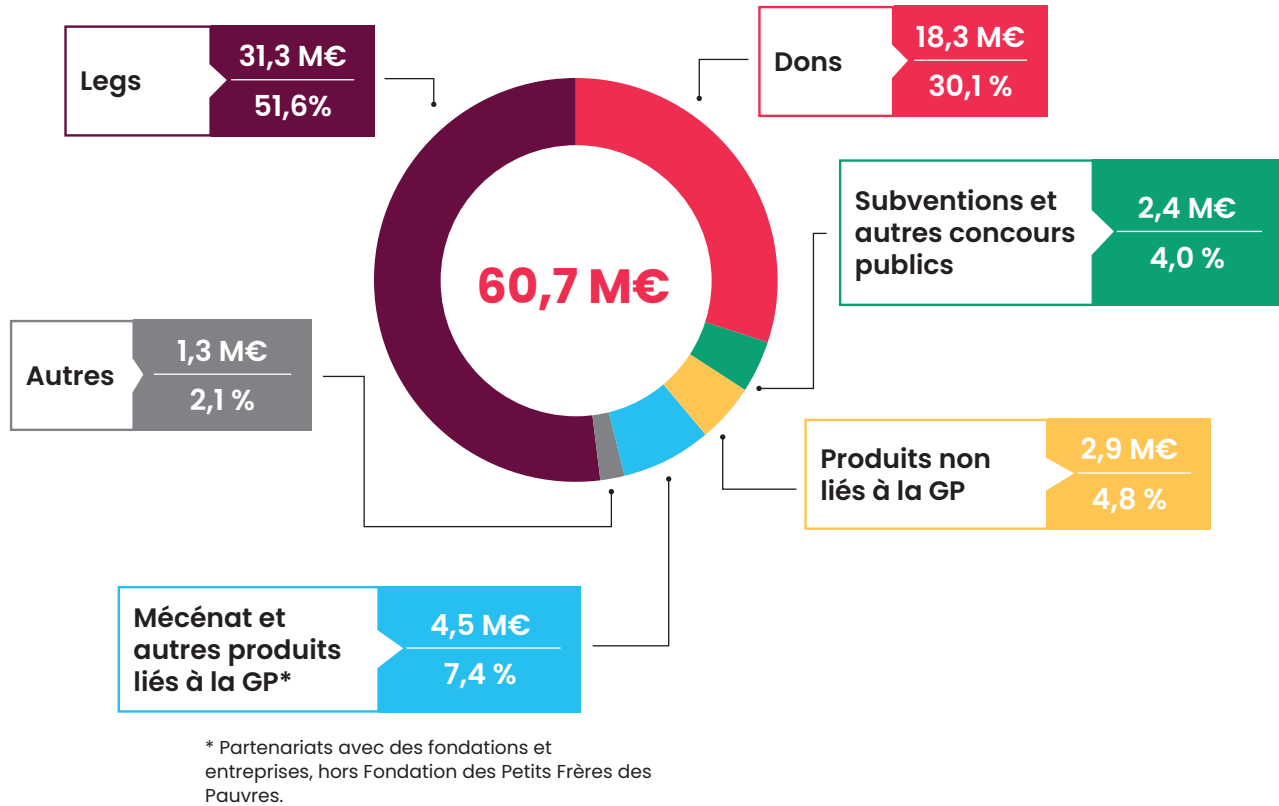
ACTIF (valeurs nettes) (en millions d'euros)	2020	2021	PASSIF (en millions d'euros)	2020	2021
			Fonds propres sans droit de reprise	42,2	47,6
Immobilisations incorporelles	1,2	1,1	Réserves	28,3	17,9
Immobilisations corporelles	64,5	65,4	Report à nouveau	6,3	7,3
Immobilisations financières	28,3	30,1	Résultat de l'exercice	-4,3	3,3
			Autres fonds propres	1,6	1,4
Actif immobilisé	93,9	96,6	Fonds propres	74,7	77,5
Créances d'exploitation	21,5	24,7	Fonds reportés et dédiés	36,5	41,6
VMP et disponibilités	16,3	22,3	Prov pour risques et charges	2,2	2,4
Charges constatées d'avance	0,6	0,6	Dettes diverses	17,7	21,4
			Produits constatés d'avance	1,2	1,3
Actif circulant	38,4	47,6	Dettes et autres passifs	57,6	66,7
TOTAL GÉNÉRAL	132,3	144,2	TOTAL GÉNÉRAL	132,3	144,2

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes annuels 2021, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale du 18 juin 2022. Ces comptes sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

L'origine des ressources

Les ressources de l'exercice se sont élevées à 60,7 M€ dont 54,1 M€ sont des produits liés à la générosité du public (GP), soit 89,1 % des ressources de l'exercice.



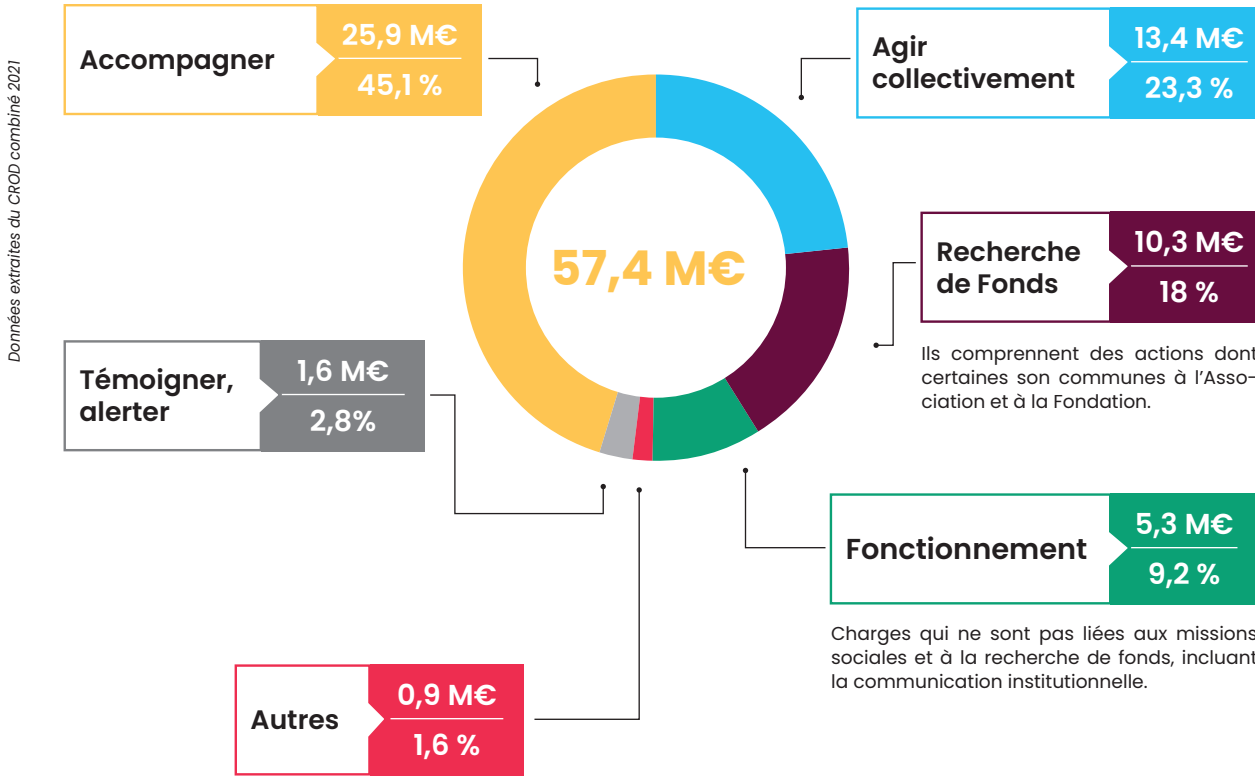
Ressources (en millions d'euros)	2020	2021
Dons	17,8	18,3
Legs	26,9	31,3
Mécénat et autres produits liés à la GP	2,0	4,5
Produits liés à la GP	46,7	54,1
Produits non liés à la GP	3,2	2,9
Subventions et autres concours publics	1,9	2,4
Autres	0,7	1,3
Total ressources de l'exercice	52,5	60,7
Déficit	4,3	
TOTAL GÉNÉRAL	56,8	60,7

POLITIQUE DE RÉSERVES

- Les **Fonds propres sans droit de reprise** sont principalement la contrepartie du patrimoine immobilier de l'Association : ils augmentent donc avec les acquisitions et travaux, et diminuent au rythme des amortissements.
- Les **réserves** sont principalement destinées à financer le développement de l'Association et à faire face aux aléas, notamment :
 - les **réserves de développement (7,9 M€)** sont utilisées pour financer les déficits;
 - la **réserve d'investissement (1 M€)** est utilisée pour financer les investissements en immobilisations corporelles.
- La **réserve d'aide à la personne (3,8 M€)** finance des aides individuelles apportées à des personnes en situation difficile
- La **réserve de sécurité (5,2 M€)** est destinée à permettre la continuité des actions de l'Association en cas de situation financière difficile, due par exemple à une baisse des ressources.

La destination des charges

Les missions sociales, Accompagner, Agir collectivement, Témoigner-alerter représentent 71,2% du total des emplois avec 40,9 M€.



Charges(en millions d'euros)	2020	2021
Accompagner	25,8	25,9
Agir collectivement	13,6	13,4
Témoigner, alerter	1,4	1,6
Missions sociales	40,7	40,9
Recherche de Fonds	9,6	10,3
Fonctionnement	5,5	5,3
Autres	0,9	0,9
TOTAL CHARGES	56,8	57,4
Excédent		3,3
TOTAL GÉNÉRAL	56,8	60,7